

# Déontologie, non-discrimination et tracfin

1 jour, 7 heures  
Ajouté le 28/11/2024 - Modifié le 28/11/2024

À partir de 420€ NET

## Objectifs

- Réviser ces connaissances concernant la déontologie, la discrimination et tracfin.
- Maîtriser les risques

## Compétences visées

- Comprendre ce qu'est l'éthique professionnelle, le respect des lois et règlements, la nécessité de compétence.
- Comprendre la nécessité de la non-discrimination.
- Comprendre les obligations imposées par Tracfin.

## Public

Professionnels de l'immobilier : agents immobiliers, syndics de copropriété et administrateurs de biens qui exercent «les activités de transaction et de gestion des immeubles et des fonds de commerce», Titulaires de carte professionnelle, négociateurs ou gestionnaires.

**Prérequis :** Prérequis : Aucun

**Accessibilité :** Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation.

**Délais d'accès :** L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

## Programme

### Déontologie

- Principes généraux de la profession
- Rapports avec les clients et les tiers
- Rapports entre confrères
- CNTGI et DGCCRF

# Déontologie, non-discrimination et tracfin


## Discrimination

- Les points de vigilance : annonce, rédaction du contrat, ...
- Rôle du professionnel
- Contrôler les discriminations éventuelles de la part du propriétaire
- Testing et sanctions

## Tracfin

- Obligation de vigilance
- Provenance des fonds
- Comportement du client
- Confidentialité

## Dates & lieux

-  26 juin 2025
-  La Roche sur Yon
-  € 420.00
-  11 décembre 2025
-  La Roche sur Yon
-  € 420.00

## Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 200 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.

## Modalités pédagogiques

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, des exercices d'application, des ateliers de travail.

# Déontologie, non-discrimination et tracfin

**Équipe pédagogique** : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

**Méthodes** : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant.



## Validation/Certification

Un positionnement est réalisé en début de formation. A l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM - quizz - mise en situation ...). Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation.